
**Plastiques — Matières à mouler
aminoplastes — Détermination des
matières volatiles**

*Plastics — Aminoplastic moulding materials — Determination of
volatile matter*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3671:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0edb308c-251d-442c-94f3-0b8f51b6b816/iso-3671-2023>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 3671:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0edb308c-251d-442c-94f3-0b8f51b6b816/iso-3671-2023>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Appareillage	1
5 Stockage de l'échantillon	1
6 Mode opératoire	1
7 Expression des résultats	2
8 Rapport d'essai	2

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3671:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0edb308c-251d-442c-94f3-0b8f51b6b816/iso-3671-2023>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 12, *Matériaux thermodurcissables*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 249, *Plastiques*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3671:1976), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- ajout des [Articles 2](#) et [3](#) qui sont obligatoires (Références normatives et Termes et définitions, respectivement) et renumérotation des articles qui le suivent;
- ajout d'un mode opératoire pour noter le poids du vase à peser vide à l'[Article 6](#) (précédemment l'Article 4);
- modification de la formule à l'[Article 7](#) (précédemment l'Article 5).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Plastiques — Matières à mouler aminoplastes — Détermination des matières volatiles

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode pour la détermination des matières volatiles (principalement de l'eau) dans les matières à mouler aminoplastes, par séchage dans une étuve.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

4 Appareillage

4.1 Deux vases à peser à large ouverture, de diamètre intérieur 45 mm et de profondeur 35 mm, munis d'un couvercle avec joint d'étanchéité.

4.2 Étuve bien ventilée, réglable à (55 ± 1) °C.

4.3 Balance, avec une exactitude de 0,001 g.

5 Stockage de l'échantillon

Conserver l'échantillon dans un récipient étanche jusqu'au moment de l'essai, pour éviter toute perte ou tout gain d'eau ou d'autres matières volatiles.

6 Mode opératoire

6.1 Noter le poids, à 0,001 g près, d'un vase à peser vide et propre (4.1).

6.2 Peser $(5 \pm 0,1)$ g de l'échantillon à 0,001 g près dans le vase à peser et étaler régulièrement cette prise d'essai sur toute la surface du fond du vase à peser. Effectuer l'essai en double.

6.3 Placer les vases à peser, couvercle enlevé, dans l'étuve (4.2) réglée à (55 ± 1) °C. Après une période de 3 h, fermer les vases à peser, les retirer de l'étuve et les placer dans un dessiccateur à la température ambiante. Après une période d'au moins 1 h, soulever légèrement le couvercle des vases à peser afin d'égaliser la pression, et peser de nouveau les vases.

7 Expression des résultats

Les matières volatiles, w_{VM} , sont données, en pourcentage en masse, par la [Formule \(1\)](#):

$$w_{VM} = \frac{m_1 - m_2}{m_1 - m_0} \times 100 \quad (1)$$

où

m_0 est la masse du vase à peser vide;

m_1 est la masse de l'échantillon et du vase à peser avant chauffage;

m_2 est la masse de l'échantillon et du vase à peser après chauffage.

Calculer la moyenne arithmétique des deux déterminations.

8 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir au minimum les informations suivantes:

- a) une référence au présent document, à savoir l'ISO 3671:2023;
- b) l'identification complète du produit soumis à essai;
- c) la teneur en matières volatiles en tant que moyenne arithmétique des deux déterminations;
- d) les résultats individuels des deux déterminations;
- e) tout écart par rapport au mode opératoire;
- f) toute caractéristique inhabituelle observée;
- g) la date de l'essai.

